Tous à l'école

Sorties scolaires : le déroulement

Introduction

Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en mettant les élèves directement en contact avec le milieu naturel ou culturel. Elles les confrontent à la réalité, suscitent étonnement, dépaysement, émotions. Elles sollicitent aussi les jeunes sur les plans social, moteur et cognitif et tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles. Elles permettent l'apprentissage de la vie collective et l'instauration de relations entre adultes et enfants différentes de celles de la classe. Pour toutes ces raisons, elles sont bénéfiques pour tous les élèves. Les jeunes présentant des troubles de la santé sont parfois moins familiers que d'autres de la vie en groupe en dehors de la famille. De plus, les contraintes que leur maladie ou leurs traitements imposent, leur donnent souvent moins d'occasions d'expériences et de découvertes que leurs pairs valides.

Les répercussions des maladies sur la scolarisation peuvent entraîner des besoins éducatifs particuliers (BEP). Pour l'école, il s'agit en premier lieu de faciliter l'accès aux apprentissages pour les élèves, qu'ils soient, malades ou non, en mettant en œuvre des pratiques bénéfiques à tous. Mais pour certains jeunes malades, des aménagements spécifiques doivent être réalisés, concernant la vie scolaire et/ou les temps de classe. Il s'agit de leur permettre d'apprendre au mieux de leurs capacités, dans un contexte favorable et grâce à des adaptations pédagogiques individuelles ou au sein de petits groupes.

Compte tenu de leurs besoins éducatifs particuliers, il est particulièrement important pour eux de pouvoir participer à ces temps forts de la vie de leur classe que constituent les sorties (Voir la fiche en lien sur la préparation des sorties).

Les aménagements concernant ces sorties **se feront en référence aux indications figurant dans le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) de l'élève, réalisé à la demande des**

parents.

Adapter les activités pédagogiques à chaque étape du projet

Les sorties scolaires sont généralement précédées d'une phase de préparation et suivie d'une phase d'exploitation en classe. Elles visent à développer de nombreuses connaissances et compétences telles que : l'acquisition ou le perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentations graphiques) ; l'expression orale et l'écoute ; le questionnement ; l'aisance motrice ; la confiance en soi...
En amont du séjour, un recueil d'informations peut être réalisé par les élèves auprès de différents établissements locaux : office de tourisme, musées, fermes pédagogiques. Un calendrier prévisionnel des activités peut être élaboré avec eux.
Le retour permet l'inventaire de toutes les récoltes individuelles et collectives : écrits, photos, dessins, schémas, enregistrements audios ou vidéos, éléments matériels (minéraux, végétaux...)
Leur exploitation peut aboutir à une exposition, à un spectacle, à la constitution de dossiers documentaires présentés aux parents ou à d'autres classes de l'établissement.

Lors de toutes ces phases, selon les besoins éducatifs particuliers de l'élève souffrant de troubles de la santé, différents aménagements peuvent être nécessaires :
- Adaptations déjà habituellement mises en œuvre en classe (aide à la communication, adaptations des consignes, des supports, tutorat ...)
- Ajustements spécifiques rendus nécessaires par la nouveauté du milieu et des activités.
- Accompagnements humains : Accompagnant d’Elève en Situation de Handicap ou AESH (antérieurement Auxiliaire de Vie Scolaire ou AVS), parents

Parfois, le jeune atteint dans sa santé ne pourra pas participer au séjour avec ses pairs. Il faut alors réfléchir pour qu'il puisse s'impliquer dans le projet de manière à ce que les activités de préparation et d'exploitation de la classe de découvertes aient du sens pour lui. Par exemple, il peut réaliser

des recherches documentaires générales en lien avec les thèmes du séjour pour faire un exposé à ses camarades avant le départ; élaborer des questionnaires à exploiter par ses pairs pendant le séjour ; participer à un spectacle après recherche de poèmes en lien avec le lieu du séjour (poèmes sur la montagne, sur la mer...) Pendant le séjour, des échanges quotidiens par Internet, auxquels peuvent s'ajouter des liens par téléphone et par courrier postal viseront à l'associer du mieux possible au travail réalisé par ses pairs.

Prise en compte du rythme de l'élève ayant des troubles de santé

En tout premier lieu, si l'élève est fatigable, il est nécessaire d'**adapter le rythme des activités et de leur enchaînement**. En effet, le programme d'activités en voyage scolaire est souvent assez dense. S'y ajoute l'excitation de la nouveauté, de la découverte, de la vie en groupe. Pour toutes ces raisons, il faut, si besoin, proposer des temps de pauses, une participation éventuellement partielle à certaines activités en s'appuyant sur les échanges avec l'élève pour évaluer son état de fatigue et sur les éléments mentionnés dans le PAI ou le PPS.

Le respect d'un **rythme de vie équilibré** est nécessaire pour la santé de tous les élèves ; il revêt cependant une importance particulière pour les jeunes malades. En effet, la prise des repas et le sommeil à des horaires réguliers facilitent la régularité des régimes, des traitements médicamenteux et l'organisation des soins et des rééducations quand ils sont nécessaires. Ils favorisent la qualité du repos. Parfois la continuité des soins nécessite l'intervention d'une infirmière ou d'un kinésithérapeute pendant le séjour (Voir la fiche "Sorties scolaires: la préparation")

Accompagnement spécifique

Selon les situations et les répercussions de sa maladie, l'élève atteint de troubles de santé aura besoin ou non d'un accompagnement spécifique. Un auxiliaire de vie scolaire ou parfois l'un des parents peut participer à la classe de découvertes. Les besoins en termes d'accompagnement sont aussi à définir en amont dans le cadre

du PAI ou du PPS.

- **Pour la continuité des soins**

Il est nécessaire de se renseigner avant le départ sur les services d'urgence à alerter en cas de besoin. D'une façon générale, tout au long de la classe de découverte, l'élève doit toujours être en présence d'un adulte informé de l'existence de sa maladie. Il est intéressant de disposer d'un téléphone portable.

Il est indispensable d'emporter les ordonnances, les médicaments et la photocopie du protocole en cas d'urgence si besoin, de stocker et de délivrer les médicaments en veillant à la sécurité de leur accès, en fonction de l'âge du jeune et de ses camarades.

Pour tous les déplacements, la trousse d'urgence (pouvant contenir un médicament à conserver au frais), le protocole d'urgence, les numéros de téléphone des services d'urgence du lieu de visite doivent être emportés. Cette trousse d'urgence doit rester accessible à tout moment et tous les adultes responsables de l'enfant doivent savoir où elle se trouve.

- **Pour le déroulement de la vie quotidienne et des activités pédagogiques**

Tout d'abord, les jeunes malades peuvent être assez anxieux de cette rupture que constitue un séjour hors de leur environnement habituel. D'où le besoin qu'on leur accorde une attention particulière pendant la classe de découvertes, tout en visant aussi des objectifs de développement de l'autonomie et de l'initiative.

Certains jeunes auront besoin d'un accompagnement plus important que leurs pairs du même âge, pour tout ce qui concerne leur installation et leur acclimatation au nouvel environnement (repérage des lieux, des horaires, des adultes nouveaux), l'organisation de la vie quotidienne (rangement des affaires, repas, toilette...) et pour ne pas répondre de manière inadaptée à certaines situations imprévisibles et inédites pour eux.

Certains élèves souffrant de troubles de la mémoire peuvent être mis en difficulté par tout évènement qui sort de la routine habituelle. Le jeune est susceptible d'oublier tout ou partie des consignes données. En fonction de la sévérité de ses troubles, il peut être confié à un adulte ou à un élève référent qui veille à lui répéter les consignes et/ou à l'accompagner lors des déplacements.

Les élèves malentendants, quant à eux, peuvent se sentir perdus, puisqu'ils pourraient ne pas entendre les consignes. C'est pourquoi, il est habituellement conseillé :

- d'énoncer avant le départ, au calme, les consignes relatives à la sortie ;

- de prévoir aussi un adulte ou un camarade qui a la responsabilité de répéter les nouvelles consignes qui apparaîtraient nécessaires au cours de la sortie. En effet, l'éloignement de l'enseignant, la luminosité, ou le bruit ambiant (ex : le vent à la plage, les voitures dans les rues bruyantes) peuvent rendre impossible à l'élève malentendant la compréhension des consignes.
- L'utilisation de l'appareil HF est recommandé également lors des sorties scolaires.

Déplacements à pied, activités physiques et sportives, conditions climatiques et environnementales

Concernant les **déplacements à pied**, certains jeunes ne peuvent pas marcher longtemps du fait de leur fatigabilité. En cas de troubles de l'équilibre, la marche en terrain instable (sable) ou accidenté (forte pente, cailloux...) est malaisée. D'autres peuvent souffrir de douleurs ou d'essoufflement. Ils ont donc besoin que des temps de repos leur soient ménagés et que leur rythme de marche soit respecté. En outre, certains peuvent avoir besoin d'un fauteuil en permanence, d'autres à certains moments seulement.
Certains jeunes malvoyants doivent être guidés pour les déplacements en permanence ou bien quand la luminosité est faible. Il faut donc être vigilant et anticiper l'accompagnement de ces jeunes lors des sorties avec nuitée (exemple : penser aux conditions d'accès aux toilettes la nuit, envisager les modalités d'éclairage spécifiques nécessaires)

Pour les **activités physiques et sportives**, il faut se référer aux préconisations contenues dans le PAI ou le PPS afin de prendre en compte d'éventuelles contre-indications, qui peuvent concerner des activités pratiquées dans le cadre de la classe de découvertes et qui ne le sont pas forcément à l'école. Par exemple, il peut s'agir d'activités nautiques, d'escalade, de VTT, d'équitation, etc.

Pour certains élèves, des précautions sont à prévoir en fonction des **conditions climatiques**. L'exposition au froid ou aux fortes chaleurs, aux atmosphères desséchées ou exagérément humides ainsi qu'aux changements brutaux de température sont à éviter (par exemple, en cas de drépanocytose). Il existe des maladies de peau pour lesquelles la chaleur et la transpiration vont exacerber le

prurit et les douleurs liées aux lésions cutanées. Certains jeunes (par exemple atteints d'albinisme) ont une vulnérabilité cutanée et oculaire particulière au soleil. Pour les jeunes asthmatiques, il faut généralement éviter de sortir en cas de pic de pollution, c'est-à-dire par temps très chaud et ensoleillé.
Selon les situations, on pourra :
- proposer des activités à l'intérieur ou à l'ombre ;
- veiller à l'habillement adéquat de l'élève : vêtements suffisamment chauds pour le froid ;
- veiller à la protection solaire : port de manches longues, de pantalons longs, d'une casquette à visière, de lunettes teintées ; utilisation d'écrans solaires ;
- veiller à une hydratation suffisante ;
- être attentif aux différences de température entre les locaux d'activités, les transports en commun, l'extérieur...

Concernant l'environnement, certaines **allergies** sont plus marquées à certaines saisons et certaines affections peuvent contre-indiquer le contact avec des animaux.

En cas de drépanocytose, l'**altitude** au-dessus de 1 500 m est interdite.

Récapitulatif des mesures à privilégier

- Proposer des adaptations pédagogiques répondant aux besoins éducatifs particuliers de l'élève ayant des troubles de la santé lors de toutes les phases du projet.
- Associer l'élève à toutes les phases du projet dans les cas où il ne peut pas participer au séjour.
- Se référer aux éléments figurant dans le PAI ou le PPS.
- Prendre en compte le rythme de l'élève.
- Accompagner selon les besoins, pour la continuité des soins, le déroulement de la vie quotidienne et les activités pédagogiques.
- Veiller aux conditions des déplacements à pied et aux aménagements des activités d'EPS.
- Prendre en compte les conditions climatiques et environnementales.

28/01/20

S'informer sur les maladies et leurs conséquences

Asthme : BEP
Diabète de type 1 : BEP
Épilepsies : BEP
Drépanocytose : BEP
Maladies rares : aspects médicaux, BEP

Rendre l'école accessible

Sorties scolaires : la préparation
Projets pédagogiques
Relations avec les pairs
Fatigue
Douleurs
BIBLIOGRAPHIE : Scolarisation des élèves malades

Travailler ensemble

Parents : relations de l'Ecole avec les parents des élèves malades
Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Liens

Sorties scolaires : pour le 1er degré, site Eduscol

Sorties scolaires : pour le second degré, site Eduscol

Traitement de données à caractère personnel dénommé « Livret de parcours inclusif » : Décret n° 2021-1246 du 29 septembre 2021 relatif au traitement de données à caractère personnel dénommé « Livret de parcours inclusif » (LPI)
Journal officiel lois et décrets - N° 0228 du 30 septembre 2021

Circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017: Missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap

Vivre avec une maladie rare : aides et prestations pour les personnes atteintes de maladies rares et leurs proches (aidants familiaux/proches aidants): ce Cahier Orphanet est un document qui a pour objectif d’informer les malades atteints de maladies rares ainsi que leurs proches de leurs droits et de les guider dans le système de soins.

Enquête et partage

Enquête
Enquête de satisfaction et d'audience
Partage
Envoyer par mail

Tous à l’école